

5 février 2001

01.301

Question Bernard Matthey**Bus postal Le Locle - Neuchâtel par La Tourne**

La ligne postale Le Locle - Neuchâtel s'est bien développée, tant par la qualité du matériel roulant que par la fréquence des courses, l'amélioration de la desserte et la fréquentation.

Le Conseil d'Etat peut-il nous dire s'il ne pense pas qu'il serait temps d'envisager de passer à une fréquence horaire dans chaque sens durant la journée et prévoir un trajet tardif?